

# Sur les hauteurs de la Palme



Visorando



Randonnée n°411166

Une randonnée proposée par gabach61

Randonnée sans difficulté qui part du joli petit village de la Palme et forme une boucle. Le premier tiers du parcours grimpe en pente douce sur le haut du plateau. La deuxième partie est relativement plane avec une multitude de chemins qui serpentent dans la garrigue. La balade se termine en pente douce, avec de superbes vues sur la mer, l'Étang de la Palme et les anciens salins.

|                           |        |                                 |                  |
|---------------------------|--------|---------------------------------|------------------|
| <b>Durée :</b>            | 2h50   | <b>Difficulté :</b>             | Facile           |
| <b>Distance :</b>         | 8.94km | <b>Retour point de départ :</b> | Oui              |
| <b>Dénivelé positif :</b> | 96m    | <b>Activité :</b>               | A pied           |
| <b>Dénivelé négatif :</b> | 96m    | <b>Commune :</b>                | La Palme (11480) |
| <b>Point haut :</b>       | 101m   |                                 |                  |
| <b>Point bas :</b>        | 4m     |                                 |                  |

## Description

Il y a un parking sur la place des Palmiers, immédiatement à droite de l'école, en face de la salle Jean Moulin.

**(D/A)** Quitter le parking et prendre l'Avenue de la Mer en direction de l'église. Tourner à droite dans la Rue du Docteur Ferroul puis immédiatement à gauche, Rue Lamartine. Quitter progressivement le village en tournant à droite dans le chemin des Caveaux et en passant devant le cimetière. Poursuivre le chemin carrossable, passer devant une maison en cours de rénovation.

**(1)** Au croisement, prendre le chemin en face repéré par une trace Jaune et continuer tout droit pour atteindre le point le plus haut du plateau. À main gauche, est implanté un champ d'éoliennes. La pente s'accroît légèrement.

**(2)** À l'intersection, laisser le chemin à gauche et continuer l'ascension jusqu'au chemin carrossable en terre. Poursuivre tout droit.

**(3)** Au niveau du virage, plusieurs chemins se séparent. D'autres parcours indiqués par des panneaux sont possibles. Continuer tout droit en direction de la Palme, en suivant toujours les traces Jaunes. On est arrivé sur la partie plane du parcours en haut du plateau.

**(4)** Au croisement, continuer tout droit en passant au milieu du deuxième champ d'éoliennes. Suivre le chemin qui fait un premier coude à droite puis un second à gauche. Au cœur de la garrigue, apparaissent quelques vignes. Ignorer plusieurs départs à gauche comme à droite.

**(5)** Laisser la carrière à main gauche et attaquer tout droit la descente. Cette dernière partie de la balade est particulièrement propice pour prendre de magnifiques photos.

**(6)** Bifurquer à droite, puis encore à droite 250m plus loin environ et longer le flanc de coteaux. Petit à petit apparaît l'Étang de la Palme et les vestiges des anciens salins.

**(7)** Arrivé au croisement en bas de la pente, tourner à gauche et poursuivre jusqu'à une patte d'oie. Quelques sentiers viennent rejoindre notre itinéraire.

**(8)** Négliger le chemin de droite ainsi que les deux partant à gauche. En face, monter le petit raidillon repéré d'une trace Bleue qui mène au-dessus du village de la Palme. Le sentier va ensuite nous éloigner progressivement de la Palme en direction de Port-la-Nouvelle en suivant la courbe des Cortals d'Aval.

**(9)** Après un léger à tournant à gauche, bifurquer à droite à angle aigu. Le repérage est signalé à la fois par une trace Bleue et une trace Jaune. Ce demi-tour à 180° mène vers la Palme. Attention au risque de glissade lié à la nature du sol qui est beaucoup plus

## Points de passages

**D/A Parking Rue des Palmiers**  
N 42.974246° / E 2.99495° - alt. 5m - km 0

- 1 Croisement, en face**  
N 42.985861° / E 2.990666° - alt. 36m - km 1.58
- 2 Suivre chemin de droite vers les éoliennes**  
N 42.993709° / E 2.987779° - alt. 84m - km 2.55
- 3 Tout droit, passer au milieu des éoliennes**  
N 42.995888° / E 2.990468° - alt. 97m - km 2.88
- 4 Tout droit, trace Jaune**  
N 42.995323° / E 2.997525° - alt. 101m - km 3.47
- 5 Continuer tout droit trace Jaune**  
N 42.987841° / E 3.009669° - alt. 81m - km 5
- 6 Prendre à droite trace Jaune**  
N 42.985383° / E 3.011092° - alt. 76m - km 5.36
- 7 Prendre à gauche trace jaune**  
N 42.984409° / E 3.003489° - alt. 47m - km 6.15
- 8 Continuer en face trace Bleue**  
N 42.983205° / E 3.001111° - alt. 44m - km 6.41
- 9 Bifurquer à droite flèche Bleue**  
N 42.98107° / E 3.005996° - alt. 51m - km 7.57

**D/A Parking Rue des Palmiers**  
N 42.974486° / E 2.995197° - alt. 5m - km 8.94

rocaillieux, combiné à une pente plus raide.

Rejoindre le point de départ en empruntant à droite le Chemin de Saint-Vincent puis, à gauche, la Rue du Clap. Prendre ensuite à droite la Rue du Lavoir et, immédiatement après un bassin, vestige d'un ancien lavoir, bifurquer à gauche vers le parking, Place des Palmiers (D/A).

### Informations pratiques

La majorité du circuit est balisée par des traces Jaunes type PR<sup>®</sup>, excepté en fin de parcours où traces Jaunes et Bleues sont un peu mélangées.

Présence possible de moustiques en cas d'absence de vent.

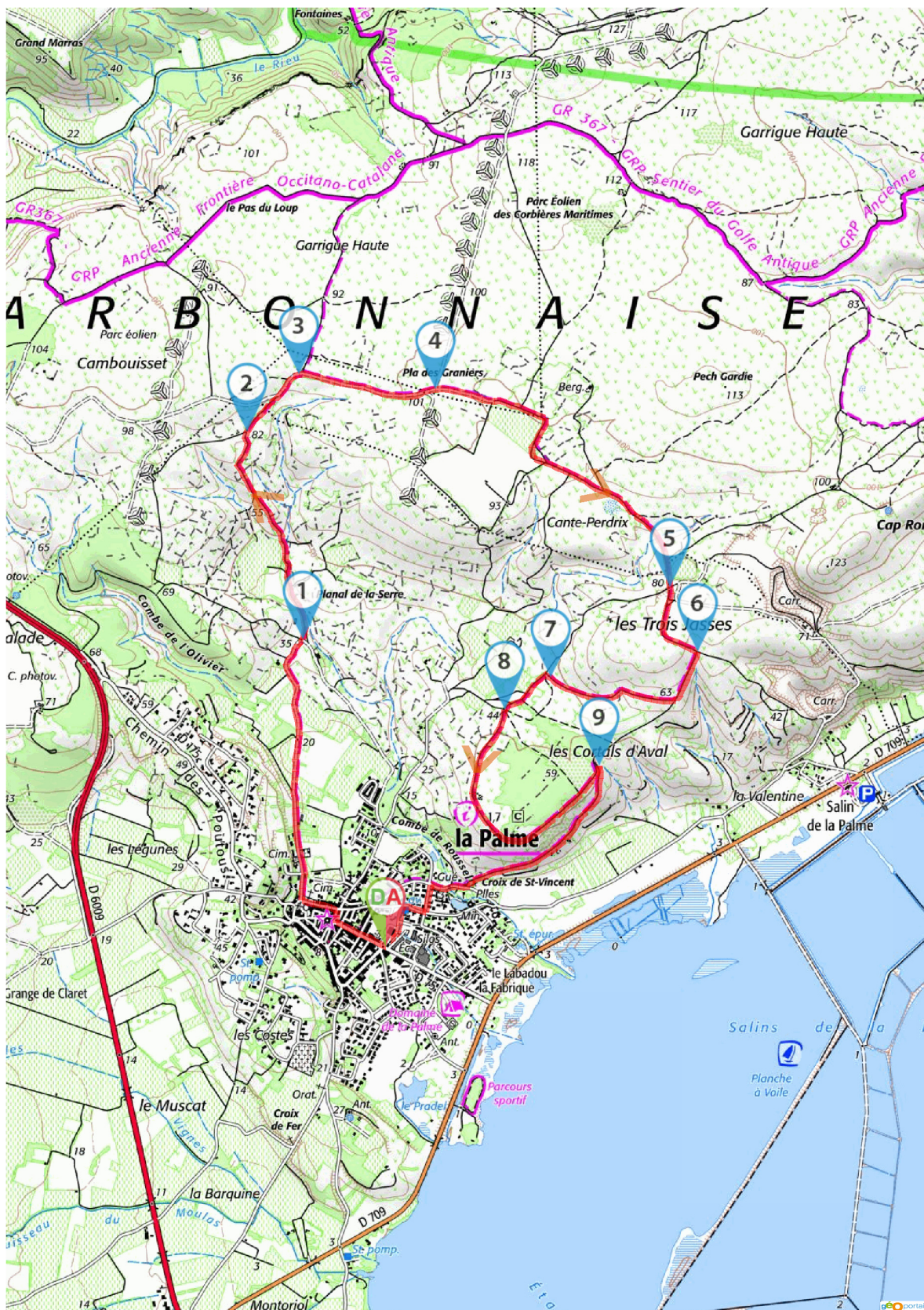
Ne pas oublier un coupe-vent en automne ou hiver lorsque la tramontane souffle.

### A proximité

Pour les amateurs, les vins de la Palme sont réputés, notamment le muscat à petit grains possédant l'appellation Rivesaltes.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sur-les-hauteurs-de-la-palme/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

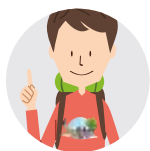
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du visorandonneur

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

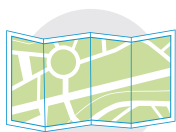
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



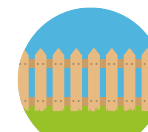
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**